

10 avril 2005

Journée de l'Énergie

100 initiatives innovantes de maîtrise
de l'énergie à découvrir en Wallonie



Y a plus de saisons ? Économisons l'énergie !

RÉINVENTONS
L'ÉNERGIE

Programme

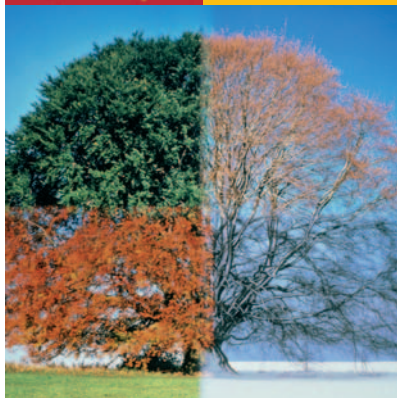
Une initiative du Ministre wallon en charge de l'Énergie



RÉGION WALLONNE



Printemps, été, automne, hiver...
il n'y a pas de saison
pour économiser l'énergie.



Pour participer à cette grande journée, rien de plus simple. Il suffit de suivre les indications de cette brochure et de suivre l'un des «circuits découverte» proposés ou visiter un (ou plusieurs) sites «à la carte» (parcours libre).

Infos pratiques au
081/26 26 28

Consommer de l'énergie, c'est normal. Cela fait partie de la vie de l'Homme depuis des milliers d'années. Mais notre civilisation a porté cette consommation à des niveaux jamais atteints. Notre maîtrise de l'énergie constitue un incroyable progrès, qui nous apporte confort, sécurité, capacité de production, prospérité. Mais aujourd'hui, si l'on n'y prend garde, ce progrès risque de se retourner contre nous. Les combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz...) ne sont pas inépuisables et au rythme actuel, nous allons en manquer dans moins d'un siècle. De plus, leur utilisation provoque de la pollution, l'augmentation de l'effet de serre et des dérèglements climatiques dangereux pour la planète.

Mais des solutions existent, de plus en plus sophistiquées, faisant appel souvent à des technologies pointues. Cogénération dans l'industrie, isolation des habitations, chauffage adapté des bureaux et lieux publics, éclairage à basse consommation, éoliennes, chauffe-eau solaires... des centaines d'initiatives se développent, ici, près de chez vous.

Pour vous inviter à découvrir cette modernité de la maîtrise de l'énergie, la Région wallonne organise pour la quatrième année consécutive la **Journée de l'Énergie**! Pour s'informer, comprendre et s'inspirer des expériences qui marchent.

Cette année, c'est une centaine de particuliers, d'entreprises et de collectivités qui vous accueillent. Sans sacrifier à leur confort ou à leur rendement, tous et toutes sont parvenus à diminuer drastiquement leur consommation d'énergie... un bienfait pour leur portefeuille et pour l'environnement.

Le Ministre wallon en charge de l'Énergie

100 initiatives innovantes

Voici la quatrième édition de la **Journée de l'Énergie**.
À vos agendas : elle se déroulera le **10 avril 2005** !

Constatant le succès des événements précédents, nous vous invitons à nouveau à découvrir des sites remarquables en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie ou d'énergies renouvelables.

Cette année, ce sont près de 100 sites ou propriétés qui ouvriront leurs portes pour montrer l'exemple d'une gestion énergétique performante et d'un souci accru pour le développement durable.

Ces citoyens wallons sont conscients de l'importance de maîtriser leur consommation d'énergie et vous encouragent à les suivre dans cette voie.

AU PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- Circuits découverte autour de six villes à parcourir dans nos bus TEC gratuits (pages 4 à 9)
- 100 sites à découvrir en visite libre, hors circuits (pages 10 à 13)

Cette brochure vous propose également :

- Deux pages reprenant « en un coup d'œil » tous les procédés existants pour utiliser rationnellement l'énergie et les énergies renouvelables (pages 14 et 15).
- Un chapitre important sur les actions menées par la Région wallonne pour encourager les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables (pages 16 à 23). Ce chapitre fait le point, entre autres, sur l'architecture climatique et l'efficacité énergétique des bâtiments, les différentes actions en faveur de l'énergie solaire, les efforts menés par la Région wallonne à l'égard des entreprises, professionnels et collectivités et enfin les primes accordées aux particuliers.

Nous vous souhaitons bonne lecture et vous donnons dès à présent rendez-vous le 10 avril 2005 pour découvrir toutes ces réalisations énergétiquement exemplaires.

Merci d'avance à tous les particuliers et responsables d'entreprises ou de collectivités qui nous accueillent pour démontrer que consommer mieux et moins d'énergie, c'est possible.

Formule «Circuit découverte» ■■■

Optez pour un circuit et laissez-vous conduire par notre bus des TEC gratuit!
Vous pouvez également effectuer le circuit par vos propres moyens.

Circuit de Namur

Départ des visites toutes les 1/2 h, de 10 à 15h
à VEDRIN, rue Frères Biéva 203

1 5020 VEDRIN
Rue Frères Biéva 203

Ville de Namur, Service
des Espaces Verts

- Exposition sur les économies d'énergie en matière de matériel informatique, d'éclairage, de chaufferie, d'appareils du froid, d'électroménager, d'eau chaude, de lessive et de séchage
- Documents pédagogiques en démonstration (dossiers et jeux) ou à emporter (conseils, aide-mémoire...)
- Démonstration d'outils favorisant les économies d'énergie (prises de compteur, balles de lavage, isolants...)

2 5020 VEDRIN
Rue Frères Biéva 203

Ville de Namur, Service
des Espaces Verts

- Chauffe-eau solaire

3 5020 TEMPOUX
Rue du Saucy 37
Egelec sprl / Installateur

- Chauffage par pompe à chaleur air/eau sur chauffage au sol
- Chauffage de l'eau chaude sanitaire par captation dans le sol
- Installation instrumentée par l'université de Mons
- Rendements disponibles

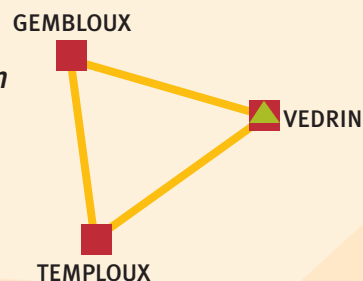
4 5020 TEMPOUX
Rue Sainte Wivine 1
Particulier

- Nouvelle construction bioclimatique, pompe à chaleur, chauffe-eau solaire

5 5032 LES ISNES (GEMBOUX)
Rue Raidit 8 (ancienne décharge des Isnes)

SPAQUE

- cogénération (microturbines)



Circuit du Brabant Wallon

Départ des visites toutes les 1/2 h, de 10 à 15h
à LIMELETTE à la station expérimentale du CSTC,
avenue P. Holoffe 21

1 1342 LIMELETTE
Avenue P. Holoffe 21

Centre Scientifique et Technique de
la Construction (CSTC)

- Rénovation, basse consommation d'énergie, renseignements techniques sur l'isolation et la ventilation dans le cadre de Construire avec l'Energie
- Poste d'essai sur l'utilisation rationnelle de l'énergie

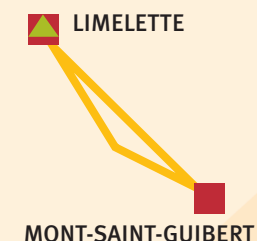
2 1342 LIMELETTE
Rue Alfred Haulotte 22

ELEXTA sprl

- Chauffe-eau solaire, mini-éolienne, capteurs photovoltaïques

3 1435 MONT-SAINT-GUIBERT
Rue des Sablières 45
CETEM (Centre d'Enfouissement
Technique de Mont-Saint-Guibert)

- Unité de valorisation technique du biogaz issu de la biométhanisation des déchets enfouis



Formule «Circuit découverte» ■■■

Optez pour un circuit et laissez-vous conduire par notre bus des TEC gratuit!
Vous pouvez également effectuer le circuit par vos propres moyens.

Circuit de Liège

Départ des visites toutes les 1/2 h, de 10 à 15h
à STREE, Centre des Technologies Agronomiques,
rue de la Charmille

1 4577 STREE

Rue de la Charmille

Centre des Technologies
Agronomiques

- Biométhanisation – Panneaux solaires: laboratoire de biométhanisation, maquettes, panneaux didactiques, installations en activité et valorisation des effluents

2 4577 STREE

Route de Strée 55

Particulier

- Chauffe-eau solaire

3 4570 MARCHIN

Rue Joseph Wauters

Ecole de Belle-Maison

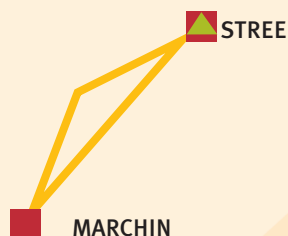
- Chauffe-eau solaire pour eau sanitaire

4 4570 MARCHIN

Rue Grand Marchin 18a

Particulier

- Habitat solaire passif, architecture bioclimatique expérimentale, poêle à bois à accumulation et diffusion basse température



Circuit d'Eupen

Départ des visites toutes les 1/2 h, de 10 à 15h
à EUPEN, rue Neuve

1 4700 EUPEN

Rue Neuve 86

Ville d'Eupen

- Présentation du prix pour diminution du CO2 dans l'atmosphère

2 4700 EUPEN

Rotenbergplatz 17-19

Energie 2030, Agence Die Raupe

- Ancien abattoir transformé en maison modèle : rénovation à basse consommation d'énergie d'un site désaffecté, chauffe-eau solaire sanitaire et chauffage, aération contrôlée avec récupération de chaleur

3 4700 EUPEN

Pfarrer-Henreco-Straße 78

Particulier

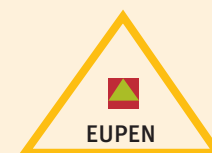
- Maison construite avec ventilation mécanique et récupération de chaleur, panneaux solaires et chauffage gaz à condensation

4 4700 EUPEN

Langesthal 162

Centrale électrique,
Complexe de la Vesdre

- Hydroélectricité : turbines hydrauliques situées au pied du barrage d'Eupen



Visite à Eupen, ville «Climate Star 2004» de l'Alliance pour le Climat:

- Installation de panneaux solaires
- Bâtiment modèle (Die Raupe asbl)
- Installation d'un chauffage sur base de copeaux de bois pour le futur Hôtel de Ville
- Visite de l'exposition « Eupen 2012+ » au centre culturel Jüglingshaus, Neustrasse 86 (ouvert de 10 à 18h)

Formule «Circuit découverte» ■■■

Optez pour un circuit et laissez-vous conduire par notre bus des TEC gratuit!*

Vous pouvez également effectuer le circuit par vos propres moyens.

Circuit du Luxembourg

Départ des visites toutes les 1/2 h, de 10 à 15h
à ATTERT à la Maison Communale

1 6717 ATTERT Maison Communale

- Documentaire et stand d'information sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie, entrée gratuite au Centre de visite « Voyage au Cœur de l'Attert »

2 6717 ATTERT Ferme du Faascht 133 Particulier

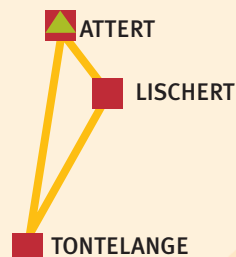
- Biométhanisation
Au cœur du Parc naturel de la vallée de l'Attert, les frères Kessler font office de pionniers wallons de la biométhanisation à la ferme. En réalisant leur souhait de diversifier les revenus de leur exploitation agricole, ils sont devenus également cultivateurs d'énergie. À partir des matières organiques agricoles, l'unité produit du biométhane qui alimente deux groupes de cogénération fournissant électricité et chaleur

3 6717 TONELANGE Bredewee 373 Particulier

- Maison bioclimatique à ossature en bois (système poteaux-poutres), isolation renforcée pour les murs et le toit, pompe à chaleur à capteurs au sol pour chauffage et eau sanitaire

4 6717 LISCHERT Rue Saint-Servais 115 Installateur agréé Soltherm

- Chauffe-eau solaire



Circuit du Hainaut

Départ des visites toutes les 1/2 h, de 10 à 15h
à ÉCAUSSINES à la Maison des Associations

1 7190 ÉCAUSSINES Rue d'Henripont 1 Maison des Associations

- Stand d'information sur les actions communales en matière de promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie dans les ménages

2 7190 ÉCAUSSINES Rue Anselme Mary 68 Particulier

- Chauffe-eau solaire

3 7191 ÉCAUSSINES-LALAING Rue du Poirier 32 Particulier

- Isolation vermiculite, chauffe-eau solaire, station d'épuration individuelle

4 7190 ÉCAUSSINES Rue Victor Hanotiau 6 Installateur en phase d'agrégation Soltherm

- Chauffe-eau solaire + chauffage, simulation de fonctionnement de capteurs solaires



Formule « Sites à la carte »

Plus de 100 sites hors circuit à découvrir au gré de votre curiosité!

C/P	LOCALITE	NOM	ADRESSE	CODE	TYPE
1342	LIMELETTE	SPINOIT (ELEXTA sprl)	Rue Haulotte 22	■ ■	chauffe-eau solaire-captteurs photovoltaïques-mini éolienne
1342	LIMELETTE	C.S.T.C.-station expérimentale	Avenue P. Holoffe 21	■	« Construire avec l'Énergie » : isolation/ventilation + URE
1348	LOUVAIN-LA-NEUVE	Piscine du Blocry	Rue du Castinia	■	chauffe-eau solaire
1350	JAUCHE	MOULIN DE JAUCHE HOTTOIS	Rue du Moulin 3	■	hydro-électricité
1360	PERWEZ	PBE	Parc Industriel de Perwez	■	éolienne
1360	PERWEZ	LES VENTS DE PERWEZ SA	Rue du Mont	■	parc éolien
1410	WATERLOO	DECATELLE	Avenue Florida 26	■	chauffe-eau solaire
1420	BRAINE-L'ALLEUD	FERDINAND	Chemin du Longcheneau 50	■ ■	maison bioclimatique chauffe-eau solaire
1435	MONT-ST-GUIBERT	PAGE SA – CETEM	Rue des Sablières 45	■	biométhanisation
1440	BRAINE-LE-CHÂTEAU	BIFFA TREATMENT SA	Rue Landuyt 140	■	cogénération (valorisation du biogaz au départ des déchets) visite guidée à 14h30 (durée 1h30)
1460	ITTRE	VANDERMEERSCH	Vieux Pavé d'Asquempont 46	■	système photovoltaïque
1470	GENAPPE (BAISY-THY)	DEPASSE	Rue des Chanterelles 1F	■	chauffe-eau solaire sanitaire + chauffage + piscine
4040	LIEGE HERSTAL	ECOBATI srl	Première Avenue 25 – Zoning	■ ■	mat. écologiques + poêles à pellets + capteurs solaires (membre du cluster éco-construction)
4040	LIEGE HERSTAL	ETS MARCHAL sprl	4è Avenue 76 Parc industriel	■	chaudières à pellets
4100	SERAING	HALL OMNISPORTS	Avenue des Puddleurs	■	chauffe-eau solaire (présence des guides Énergie de Seraing)
4130	MERY-TILFF	MERYTHERM* Centrale de Mery	Promenade du Déversoir	■	hydro-électricité - héliomobile
4260	FUMAL (BRAIVES)	KALF	Rue du Village 24	■	poêle-chaudière à pellets (présence d'un guide Énergie)
4260	FUMAL (BRAIVES)	DE COCK	Rue du Village 30	■ ■	chauffe-eau solaire – mini chaudière à pellets
4530	VILLERS-LE-BOUILLET	SPE SA	Rue de la Prêle	■	parc éolien
4570	MARCHIN	WILLOT J-M	Rue Grand Marchin 18A	■	maison solaire passive expérimentale
4570	MARCHIN	ECOLE DE BELLE MAISON	Rue Joseph Wauters	■	chauffe-eau solaire
4577	STREE	LABORY	Route de Strée 55	■	chauffe-eau solaire
4577	STREE	CENTRE DES TECHNOLOGIES AGRONOMIQUES	Rue de la Charmille 16	■ ■	biométhanisation + panneaux solaires

C/P	LOCALITE	NOM	ADRESSE	CODE	TYPE
4600	WISE	Résidence Les Trois Rois	Allée des Alouettes 100	■	rénovation basse consommation d'énergie
4601	ARGENTEAU (Sarolay)	QUEVEDO-LOPEZ	Rue Sur le Bois 54	■	chauffe-eau solaire (présence d'un guide Énergie)
4601	SAROLAY	PHILIPPENS-WERS	Rue Michel Beekers 50	■	installation : rénovation/isolation avec matériaux bois, chauffe-eau solaire, poêle à bois « Le soleil dans la maison », osmoseur (visites de 13h à 17h)
4654	CHARNEUX	BRAGARD	Bouxmont 666	■ ■	chauffe-eau solaire relevé journalier de l'apport solaire et consommation (présence guide Énergie)
4682	HEURE-LE-ROMAIN	DEFRAIGNE	Rue Amry 2	■	pompe à chaleur
4683	VIVEGNIS	Administration communale: guides énergie d'Oupeye	Casino de Vivegnis	■	héliomobile – panneaux didactiques d'éclairage – informations sur l'URE et les primes
4683	VIVEGNIS	GODIN	Rue des Anciens Combattants 104	■	chauffe-eau solaire (présence d'un guide Énergie)
4700	EUPEN	Die Raupe asbl	Rotenbergplatz 17	■ ■	maison modèle – chauffe-eau solaire sanitaire et chauffage
4700	EUPEN	SCHOMMERS-HEUSCHEB	Pfarrer Henrico Strasse 78	■ ■	maison bioclimatique chauffe-eau solaire
4700	EUPEN	SWE Complexe de la Veldre	Langesthal 162	■	hydro-électricité
4700	EUPEN	VILLE D'EUPEN	Jünglinghaus Neustrasse 86 Exposition « Développement de la Ville d'Eupen 2012 »	■	informations sur prix Climate Star 2004 et installation de chauffage aux copeaux de bois dans le futur Hôtel de ville
4731	EYNATTEN	DEJONGHE	Kinkebahn, 27	■	maison solaire passive + CES (visite ttes les heures de 10h15 à 16h15)
4780	SANKT VITH	MEYER	Klosterstrasse 40	■	chaudière à pellets – chauffe-eau solaire – AUDI A4 à huile de colza
4780	RECHT	LENGES	Zur Ochsenbarake 8	■ ■	biométhanisation et cogénération
4782	SCHOENBERG	KIRCHENS-MAUS	Andler 10	■	chauffe-eau solaire
4791	THOMMEN	MARAITE	Grüfflingen 57	■	chaudière à pellets et broyage
4802	HEUSY	CROSSET	Avenue du Chainex 1	■	chauffe-eau solaire
4850	PLOMBIERES	HUYNEN-SCHMETZ	Vosheydt 11	■ ■	maison bioclimatique chauffe-eau solaire
4850	PLOMBIERES	DEGEE	Terhagen 20	■	chauffe-eau solaire sanitaire et chauffage

* La centrale de Merytherm organise les activités suivantes à l'occasion de la Journée de l'Énergie : visite du site hydro-électrique ; visite de la nouvelle turbine hydro-électrique en chantier ; roadshow de la SPE « Qu'est-ce qui se cache derrière la prise de courant ? » ; héliomobile ; information pédagogique ; présence de membres du cluster éco-construction avec : thermographie à infrarouge, matériaux naturels d'isolation, maison bio-climatique, divers ; COopération au Développement Artisanal : ONG fabricant de manière artisanale des turbines hydro-électrique + développement durable ; présentation de pompes à chaleur.

Nature des sites : ■ Biomasse/biométhanisation/biogaz ■ Chaudière à (granulés de) bois ■ Chauffage/chauffe-eau solaire ■ Cogénération ■ Éolienne ■ Hydro-électricité ■ Maison bioclimatique ■ Pompe à chaleur ■ URE (Utilisation Rationnelle de l'Énergie) ■ Autres

C/P	LOCALITE	NOM	ADRESSE	CODE	TYPE
4890	THIMISTER	BOFFENRATH	Rue Chapelle Saint Joseph 7		chauffe-eau solaire
4890	THIMISTER	NISSIN	Rue de la Station, 27	 	chaudière à pellets et chauffe-eau solaire
4950	WAIMES	BONNERT Philippe	Rue des Romains 24	 	maison bioclimatique et chauffe-eau solaire
4960	LIGNEUVILLE	MARAITE Bruno	Route de Montenau		hydro-électricité (visites de 10h à 12h et de 13h à 17h)
5000	NAMUR	ESPACE KEGELJAN	Rue de la Marlagne 52		rénovation hospice
5000	NAMUR	CHR NAMUR	Avenue Albert 1er 185/187		cogénération
5020	VEDRIN	VILLE DE NAMUR Ech. Environnement	Rue Frères Biéva 203		chauffe-eau solaire
5020	VEDRIN	VILLE DE NAMUR Ech. Environnement	Rue Frères Biéva 203		exposition sur les économies d'énergies – démonstration d'outils favorisant les économies d'énergie
5020	TEMPLoux	SAUVAGE	Rue Sainte Wivinne 1	 	maison bioclimatique – pompe à chaleur – chauffe-eau solaire
5020	TEMPLoux	SELLIER Jean-Pierre	Rue du Saucy 37		2 pompes à chaleur instrumentées par l'Université de Mons
5030	GEMBLOUX	La Charmille (maison de repos)	Rue Chapelle Marion 1	 	rénovation basse consommation d'énergie – chauffe-eau solaire (visites à 10h-11h-15h-16h)
5030	GEMBLOUX/ SOMBREFFE	Air Energy	Nationale 29 – Ardenelle Pont d'aux Spèches		parc éolien – chapiteau
5032	LES ISNES (GEMBLOUX)	SPAQUE: Décharge des Isnes	Rue Raidit 8		cogénération (micro turbines) (dernières visites à 16h30)
5070	LE ROUX	ELLEBOUDT	Rue de Claminforge 95		maison bioclimatique
5150	FLOREFFE (SOYE)	BAES Damien	Place de l'Europe 4		chaudière à pellets
5300	BONNEVILLE	SPAQUE: Décharge d'Anton	Route d'Anton 303		production de gaz et électricité au départ des gaz de la décharge (dernières visites à 16h30)
5300	ANDENNE	Piscine communale	Square Melin 14		isolation toiture + volet isolant sur eau
5340	SOREE	CORNET	Rue Sur la Foret 5		chauffe-eau solaire
5530	DURNAL	POSSET	Rue Herleuvaux, 2		chauffe-eau solaire
5540	HASTIERE LAVAUX	LA MEUNERIE	Rue Lorifosse 17		hydro-électricité parcours extérieur libre
5555	BIEVRE	COLLIN (GRANUBOIS SA)	Rue de la Retraite 5		chaudière à pellets chaudière à plaquettes
5560	MESNIL-EGLISE	YGGDRASILL	Rue Basse 22A	 	information sur économie d'énergie en matière d'isolation et de matériaux de construction membre du cluster éco-construction
5560	MESNIL-EGLISE	DELFORGE	Rue du Monument 8		chauffe-eau solaire (Locasol) + chaudière à pellets
5560	HOUYET	LES VENTS D'HOUYET	Eolienne de Finnevaux		éolienne-bus exposition sur éolienne des enfants
5572	FOCANT	GOURNAY Michel	Rue de Revogne 23		chauffe-eau solaire (Locasol)
5580	AVE	MOISE Pascal	Tienne des Solins 12	 	poêles à granulés bois, à pellets, chauffe-eau solaire et chaudières à pellets et à céréales
5650	WALCOURT	RANSQUIN	Rue de la Fenderie, 5		chauffe-eau solaire
5650	FRAIRE	JADOT Jean-Claude	ICERWALPARC asbl Rue Château Fairoul 6		hydro-électricité et parc de démonstration des énergies renouvelables (chauffe-eau solaires, pompes à chaleur, bois-énergie) membre du cluster éco-construction

C/P	LOCALITE	NOM	ADRESSE	CODE	TYPE
5660	MARIEMBOURG	SECOBOIS SA	Zoning industriel 6A	 	cogénération – chaudière à plaquettes et four de séchage – stand d'info de l'asbl « Les Compagnons d'Eole »
6200	CHATELET	REGIE CHAUFFAGE URBAIN	Rue de l'Abattoir 103		chauffage urbain (visites de 14h à 17h)
6223	WAGNELEE (FLEURUS)	LECHARLIER	Rue François Demoigny 27	 	chaudière à pellets chauffe-eau solaire
6441	FROIDCHAPPELLE	CET FROIDCHAPPELLE	Champ des Sept Anes		biométhanisation cogénération
6460	CHIMAY	Piscine de Chimay	Plaine du Chalon 1b		chaudière à copeaux de bois
6637	FAUVILLERS	PIROTON-DOURTE	Hotte 3		chauffe-eau solaire
6637	FAUVILLERS	HOLTZ	Bodange 8		chauffe-eau solaire – système de calcul d'énergie solaire accumulée
6637	FAUVILLERS	NOISET	Strainchamps 7		chaudière à plaquettes pour 8 logements et production eau chaude
6660	NADRIN	SWDE-Barrage de l'Ourthe	Rue du Barrage 39a		hydro-électricité
6680	STE-ODE	DE WIND GmbH	Nationale 4 – sortie Flamierge/Touring Secours		parc éolien
6700	ARLON (FOUCHES)	MAGNETTE Didier	Rue du Pont 7		chauffe-eau solaire
6700	ARLON	CARION Alain	Rue des Genêts 33		chauffe-eau solaire
6717	LISCHERT (ATTERT)	COPPENOLLE	Rue St Servais 115		chauffe-eau solaire
6717	PARETTE (ATTERT)	SCHROEDER Eric	Rue de la Corne du Bois 1		chauffe-eau solaire
6717	ATTERT	KESSLER Frères	Ferme du Faascht 133		biométhanisation – cogénération
6717	TONTEANGE	OLIVIER Jérôme	Bredewee 373	 	maison bioclimatique pompe à chaleur
6741	VANCE-ETALLE	PERL	Rue Notre Dame des Champs, 23		chauffe-eau solaire
6760	SAINT REMY (VIRTON)	NICOLAS Guy	Rue de Grand court 8c		chauffe-eau solaire
6840	GRANDVOIR	Hôtel CAP AU VERT	Chemin du Moulin de la Roche 24		pompes à chaleur pour serre tropicale
6870	SAINT-HUBERT	Province de Luxembourg Dépt Ress. Naturelles	Rue de la Converserie 44		chaudière à granulés bois + chauffe-eau solaire
6870	POIX-ST-HUBERT	HYDROVAL Centrale Zoude	Pont de Smuid 21 (après centrale Ste Adeline)		hydro-électricité
6927	TELLIN	Administration communale	Rue de la Libération 45		information sur « Construire avec l'Énergie » – isolation K40 (de 10h à 12h)
6927	TELLIN	LECOMTE Jules	Rue de Rochefort 33F		chauffe-eau solaire sanitaire et chauffage
6927	RESTEIGNE	ANTOINE Christiane	Rue du Thioray 108		poêle à pellets
6953	FORRIERES	NIZET	Rue des Alliés, 81		chauffe-eau solaire
7021	HAVRE	ITRADEC	Rue du Champ de Ghislage 1	 	biométhanisation – cogénération
7100	LA LOUVIERE	ANCION	Rue des Bois, 47		chauffe-eau solaire
7190	ECAUSSINNES	BLANCHEZ Jean-Philippe	Rue Anselme Mary 68		chauffe-eau solaire
7190	ECAUSSINNES	DEBEER Xavier	Rue Victor Hanotiau 6		chauffe-eau solaire
7191	ECAUSSINNES LALAING	VANHESSCHE Hubert	Rue du Poirier 32		chauffe-eau solaire + URE + station épuration individuelle
7330	ST-GHISLAIN	IDEA	Centrale géothermique de St Ghislain		chauffage urbain par géothermie
7536	VAULX	BARBEZ	Rue de Tournai 201		pompe à chaleur – chauffe-eau solaire
7610	RUMES	VANDERHAEGHEN	Rue de la Poterie 8a		chaudière à céréales
7740	WARCOING	SUCRERIE DE WARCOING	Rue de la Sucrierie 1		cogénération
7972	QUEVAUCAMPS	LAURENT-HOUX	Rue de Tournai 74		chauffe-eau solaire + chaudière à condensation + guide Énergie

Nature des sites :  Biomasse/biométhanisation/biogaz  Chaudière à (granulés de) bois  Chauffage/chauffe-eau solaire  Cogénération  Éolienne  Hydro-électricité  Maison bioclimatique  Pompe à chaleur  URE (Utilisation Rationnelle de l'Énergie)  Autres

La Région wallonne et sa politique de l'énergie

■ PROTOCOLE DE KYOTO

Le Protocole de Kyoto a engagé la majorité des pays développés de la planète à **réduire** collectivement leurs émissions des 6 principaux gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O, PFC, HFC, SF₆) de **5 %** à l'horizon 2008-2012 par rapport à leur niveau de 1990.

■ L'UNION EUROPÉENNE

Dans le cadre général de la politique environnementale européenne (article 174 du Traité de Rome) et dans les délais prévus par le Protocole de Kyoto, l'Union européenne s'est engagée à une **réduction** de **8 %** de ses émissions de gaz à effets de serre.

Pour ce faire, la Commission européenne a créé le programme européen sur les changements climatiques [ECCP] qui a pour but d'identifier et de développer tous les éléments nécessaires à la stratégie européenne pour mettre en œuvre le Protocole de Kyoto.

■ LA BELGIQUE

Des objectifs de réduction différenciés ont été déterminés par les États Membres. La Belgique s'est ainsi engagée à **réduire** ses émissions de **7,5 %** à l'horizon 2008-2012 par rapport à ses émissions de 1990.

■ LA RÉGION WALLONNE

Dans le même contexte, il s'est avéré nécessaire, pour la Wallonie, de s'inscrire dans une politique volontariste durable. En effet, à politique inchangée – et même si l'on tient compte de la fermeture prévisible de certaines entreprises grosses consommatrices d'énergie –, la consommation d'énergie en Wallonie aura encore augmenté de 2 % entre 2000 et 2010.

C'est la raison pour laquelle un **Plan pour la Maîtrise durable de l'Energie en Wallonie** à l'horizon 2010 a pour objectif de **diminuer la consommation finale de 2 % entre 2000 et 2010**.

Pour y parvenir quatre axes d'actions majeures ont été développés :

- maîtriser la demande d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique
- recourir de manière importante aux énergies renouvelables
- convertir les outils de production et les choix de combustibles
- maîtriser le marché régional de l'énergie

En Wallonie, le secteur le plus énergivore est le secteur industriel, avec 45 % de la consommation régionale. Mais le secteur résidentiel est le deuxième plus gros consommateur, avec 25 % de la part de consommation.

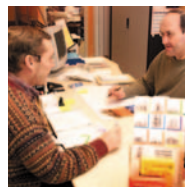


Tant les entreprises et collectivités que les particuliers sont appelés, ensemble, à participer à l'effort pour maîtriser durablement leur consommation d'énergie, dans une vision à la fois économique, sociale et écologique.

La Région wallonne et les Guichets de l'Énergie

Un seul numéro direct pour la Wallonie : **078 15 15 40**

*Pour dispenser une information complète, fiable et gratuite sur l'énergie à toutes les personnes résidant en Wallonie, la Région wallonne a mis en place un service d'aide et de guidance via ses **Guichets de l'Énergie**.*



*Vous souhaitez construire, rénover, acheter une nouvelle chaudière, un chauffe-eau solaire, un appareil électroménager... ou vous consommez trop d'énergie chez vous ? Les Guichets de l'Énergie vous offrent un accueil agréable, une écoute attentive, des conseils gratuits, des informations judicieuses, des avis sans parti pris et des recommandations en toute **indépendance**.*

12 GUICHETS DE L'ÉNERGIE À VOTRE SERVICE

ARLON

Tél. 063/24.51.00
Fax: 063/24.51.09
guichet.arlon@mrw.wallonie.be
Rue de la Porte Neuve, 19
6700 ARLON

BRAINE-LE-COMTE

Tél. 067/56.12.21
Fax: 067/55.66.74
guichet.brainelecomte@mrw.wallonie.be
Rue Mayeur Etienne, 4
7090 BRAINE-LE-COMTE

CHARLEROI

Tél. 071/33.17.95
Fax: 071/30.93.10
guichet.charleroi@mrw.wallonie.be
Centre Héraclès
Avenue Général Michel 1e
6000 CHARLEROI

EUPEN

Tél. 087/55.22.44
Fax: 087/55.22.44
guichet.eupen@mrw.wallonie.be
Rathausplatz, 2
4700 EUPEN

HUY

Tél. 085/21.48.68
Fax: 085/21.48.68
guichet.huy@mrw.wallonie.be
Place Saint-Séverin, 6
4500 HUY

LIÈGE

Tél. 04/223.45.58
Fax: 04/222.31.19
guichet.liege@mrw.wallonie.be
Rue des Croisiers, 19
4000 LIÈGE

MARCHE-EN-FAMENNE

Tél. 084/31.43.48
Fax: 084/31.43.48
guichet.marche@mrw.wallonie.be
Rue des Tanneurs, 11
6900 MARCHE

MONS

Tél. 065/35.54.31
Fax: 065/34.01.05
guichet.mons@mrw.wallonie.be
Avenue Jean d'Avesnes, 10-2
7000 MONS

MOUSCRON

Tél. 056/33.49.11
Fax: 056/84.37.41
guichet.mouscron@mrw.wallonie.be
Place Gérard Kasier, 13
7700 MOUSCRON

NAMUR

Tél. 081/26.04.74
Fax: 081/26.04.79
guichet.namur@mrw.wallonie.be
Rue Rogier, 89
5000 NAMUR

OTTIGNIES

Tél. 010/40.13.00
Fax: 010/41.17.47
guichet.ottignies@mrw.wallonie.be
Avenue Reine Astrid, 15
1340 OTTIGNIES

TOURNAI

Tél. 069/85.85.36
Fax: 069/84.61.14
guichet.tournai@mrw.wallonie.be
Rue de Wallonie, 19-21
7500 TOURNAI

L'utilisation rationnelle de l'énergie en un coup d'œil

L'actualité le montre tous les jours : les énergies traditionnelles coûtent de plus en plus cher. Pour alléger ces dépenses et préserver l'environnement, il faut consommer moins !

Il est possible de réduire notre consommation d'énergie au quotidien, sans rien perdre de notre confort. Comment ? En adoptant des réflexes et des comportements responsables, soucieux de notre portefeuille et du développement durable. Voici quelques idées fûtées pour économiser des centaines d'euros par an...

■ CONSTRUIRE (OU RÉNOVER) AVEC LE CLIMAT

- Privilégier les ouvertures côté « soleil » (sud-est).
- Prévoir des espaces tampons du côté nord.
- Isoler les parois et utiliser des matériaux lourds pour stocker la chaleur.
- Distribuer correctement l'air et la chaleur.
- En été, se protéger du soleil en équipant les surfaces vitrées de protections solaires.

■ SE CHAUFFER « MALIN »

- Préférer le bois ou le gaz naturel, moins polluants.
- Préférer une chaudière labellisée à basse température ou à condensation.
- Entretenir régulièrement le système de chauffage.
- Utiliser thermostats, vannes thermostatiques, etc.
- Maintenir une température intérieure maximum de 19 à 20°.
- Isoler ou tuber les conduits de cheminée.

■ ISOLER CORRECTEMENT

- Isoler thermiquement murs, toit, sols et tuyauteries.
- Placer du double vitrage et des châssis à haute performance.
- Éviter les ponts thermiques.

■ BIEN VENTILER

- Équiper le logement d'un système de ventilation naturel ou mécanique.
- Prévoir des châssis ouvrants pour la ventilation intensive.

■ S'ÉCLAIRER SANS GASPILLER

- Profiter au mieux de l'éclairage naturel.
- Utiliser des lampes « basse consommation ».
- Éteindre la lumière dans une pièce lorsqu'on la quitte.
- Utiliser des couleurs claires pour les murs et les abat-jour.

■ RATIONALISER L'EAU CHAUDE SANITAIRE

- Choisir une installation adaptée aux besoins du ménage.
- Préférer une douche à un bain.
- Opter pour des mitigeurs et des douchettes économes.
- Si possible, installer des capteurs solaires.

■ BIEN UTILISER LE GROS ET LE PETIT ÉLECTROMÉNAGER

- Acheter des machines aux labels A (AAA, AA, A+, etc.).
- Isoler les appareils chauds des appareils froids.
- Opter pour les programmes « E » (= économique).
- Laver à 40° quand c'est suffisant (très souvent !).
- Veiller aux joints des réfrigérateurs et au dégivrage.
- Ne pas laisser les appareils en mode « veille » (écran d'ordinateur, Hi-fi, TV, magnétoscope, etc.).
- Débrancher les chargeurs inutilisés (GSM, brosse à dent, ...).
- Préférer les piles rechargeables.

Les énergies renouvelables en un coup d'œil

Les énergies renouvelables ne coûtent souvent pas plus cher que les énergies fossiles, sont inépuisables, ne polluent pas et génèrent de l'emploi !

En utilisant des énergies renouvelables, on participe à la réduction des gaz à effet de serre, nuisibles pour l'humanité présente et à venir, et l'on diminue la dépendance de notre Région vis-à-vis des importations d'énergies fossiles !

SOURCE	TECHNOLOGIE	ÉNERGIE PRODUITE
Soleil	Capteurs solaires thermiques	Eau chaude ou chaleur
Soleil	Capteurs solaires photovoltaïques	Électricité
Eau	Hydroélectricité	Électricité
Vent	Éolien	Électricité
Biomasse sèche	Poêle ou chaudière Gazéification	Chauffage Électricité
Biomasse humide (*1)	Biométhanisation	Chauffage, électricité
Biomasse liquide (*2)	Biocarburants	Force motrice + Cogénération
Chaleur du sol/ de l'eau/de l'air	Pompe à chaleur	Chauffage et/ou eau chaude
Chaleur de la Terre	Géothermie	Chauffage

*1 La biomasse humide comprend les boues d'épuration, les effluents d'élevage, la fraction organique des déchets ménagers, etc.

*2 Les biocarburants sont le bioéthanol (transformé en ETBE) issu de la fermentation du sucre, de l'amidon ou de la cellulose (bois) et le biodiesel obtenu à partir d'huiles végétales, naturelles ou recyclées.



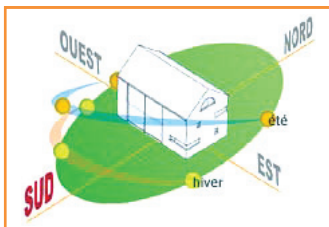
À partir d'énergies renouvelables ou non, il est possible et souvent avantageux de produire simultanément de la chaleur et de l'électricité à partir d'une même source. Par exemple, en récupérant la chaleur perdue d'un groupe électrogène. Il s'agit de la **Cogénération de chaleur et d'électricité**. Cette technologie permet un gain en énergie primaire qui s'accompagne d'une réduction sensible des émissions polluantes.

La Région wallonne et la construction climatique

Grâce à une multitude de conseils prodigués par les Guichets de l'Energie, la Région wallonne encourage l'**architecture climatique**.

*Elle fait la synthèse des découvertes récentes en matière d'isolation thermique et de nouveaux matériaux et met le bâtiment en harmonie avec son environnement. Ses principes : **protéger, capter, stocker, distribuer**.*

- La bonne **orientation** du bâtiment est la règle de base de l'architecture climatique. Pour y arriver, exploitez au mieux les potentialités du site en tenant compte de l'orientation du soleil, de la direction des vents, de la qualité du sol, des caractéristiques du relief et du bâti environnant.
- Pour profiter au mieux des **apports solaires**, la proportion de surfaces vitrées orientées de sud-est à sud-ouest doit représenter 40 à 60 % de la totalité des surfaces vitrées de la maison. L'été, pour éviter la surchauffe, protégez le logement du soleil par des stores, des persiennes ou de la végétation. L'hiver, après avoir laissé le soleil réchauffer le logement, fermez les volets et rideaux pour conserver la chaleur.
- Placez les pièces de vie du côté sud et les espaces peu occupés (buanderie...) ou demandant peu de lumière (garage, wc...) du côté nord. L'**organisation des espaces** permet aussi une circulation naturelle de l'air entre les zones chaudes et froides du bâtiment. Cette circulation peut être produite de façon mécanique.
- Définissez à l'avance les zones d'habitation qui doivent être protégées. Pour que le confort soit uniforme, il convient d'**isoler thermiquement** toutes les parois de cette enveloppe à chauffer tout en supprimant les fuites d'air non contrôlées et les ponts thermiques. En dehors de cette zone, l'habitation peut se voir agrandie d'espaces tampons (combles, annexes, atelier...) qui contribueront à modérer les agressions du froid et des intempéries.
- Sous nos latitudes, un apport de chaleur sera toujours nécessaire. Choisissez un système de **chauffage performant** (de préférence une chaudière labellisée à basse température, voire à condensation) et adapté à vos besoins (ni trop grand, ni trop petit).



Construire sa maison selon les règles de l'architecture climatique, c'est s'aménager un confort sain, faire des économies et mieux respecter l'environnement. Pour tous renseignements, adressez-vous aux Guichets de l'Energie !

La Région wallonne et l'efficacité énergétique des bâtiments

■ DIRECTIVE EUROPÉENNE

La récente directive européenne sur l'efficacité énergétique des bâtiments impose aux pays membres d'évoluer progressivement sur le marché immobilier vers des immeubles dotés d'une véritable « **carte d'identité énergétique** ».

À l'horizon 2006, il s'agira d'un document officiel, établi sur des normes strictes de consommation d'énergie, qui deviendra un élément déterminant du prix d'achat et de vente d'un immeuble en Europe !

■ CONSTRUIRE AVEC L'ÉNERGIE

Depuis 2004, à l'initiative du Ministre wallon en charge de l'Energie, la Région wallonne propose l'opération « **Construire avec l'Énergie** » pour favoriser la construction de logements neufs à moindre consommation d'énergie. Cette initiative ne fait qu'anticiper la transposition dans le droit belge de cette directive européenne.

Cette opération permet aux candidats bâtisseurs et aux professionnels du bâtiment de se préparer à la mise en place de cette directive en construisant dès à présent des maisons plus confortables et plus économes en énergie.

C'est-à-dire :

- une conception globalement orientée sur les économies d'énergie, la qualité de l'air et le confort thermique d'hiver et d'été ;
- un niveau d'isolation supérieur à la réglementation en vigueur ;
- une ventilation soignée garante de confort et de bien-être sanitaire ;
- des équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire performants.

Les candidats bâtisseurs qui participent à cette action voient leur logement acquérir une plus-value certaine car une attestation certifiée qu'il a été réalisé pour être économe en énergie.

■ ACTION AUPRÈS DES PROFESSIONNELS

Les architectes et les entreprises de construction partenaires de l'action « Construire avec l'Énergie » souscrivent volontairement à une charte d'efficacité énergétique.

En contrepartie, ils bénéficient d'une guidance technique offerte par la Région wallonne et sont repris sur une liste très largement diffusée auprès des candidats bâtisseurs.



En plus, depuis janvier 2004, des primes sont octroyées pour les constructions neuves mieux isolées ! En faisant appel à des professionnels partenaires de l'action, les candidats bâtisseurs seront d'autant mieux placés pour bénéficier à coup sûr des primes. De plus, les 150 premières constructions qui obtiendront l'attestation « Construire avec l'énergie » recevront un subside de 1.250 € partagés entre l'architecte et le candidat bâtisseur.

La Région wallonne et son plan d'action Soltherm

Le soleil est une ressource inépuisable pour chauffer l'eau...

*En Belgique, une surface horizontale d'un m² reçoit, par an, une quantité d'énergie solaire d'environ 1 000 kWh, soit l'équivalent de 100 litres de fuel. Pour la production d'eau chaude sanitaire, la technologie la plus répandue pour utiliser cette énergie inépuisable et propre est le **chauffe-eau solaire**. Muni de capteurs sensibles au rayonnement solaire (la lumière), ce système permet de préchauffer l'eau pendant toute l'année, même en hiver.*

■ LES BESOINS COUVERTS

Chez nous, un chauffe-eau solaire couvre plus de la moitié des besoins en eau chaude du ménage. Quelle que soit la saison, en cas d'ensoleillement important, la température de l'eau chaude sanitaire dans le **réservoir atteint et dépasse fréquemment 45°C**, uniquement grâce à l'énergie solaire. La production d'eau chaude est alors entièrement assurée par le chauffe-eau solaire et la consommation d'énergie d'appoint est fortement réduite, voire nulle.

■ APPLICATIONS NOMBREUSES

Le chauffe-eau solaire est devenu aujourd'hui une technologie propre et fiable, dont les applications sont nombreuses et adaptées à toutes sortes de situations:

- la production d'eau chaude sanitaire;
- le chauffage de piscine;
- le soutien au chauffage du bâtiment;
- la climatisation solaire.

■ PLAN D'ACTION

La Région wallonne a mis en œuvre le plan d'action Soltherm pour promouvoir l'énergie solaire thermique. Ce plan d'action offre:

- des informations (dépliants, brochures, etc.);
- des services gratuits (guidance solaire via les Guichets de l'Energie);
- des aides financières très favorables (primes à l'investissement);
- une filière économique (producteur, fournisseur, installateur et architecte) de qualité



L'énergie solaire est inépuisable et l'impact environnemental sur la réduction de CO₂ est de l'ordre de 0,75 tonne par an par installation.

La Région wallonne et les fonds structurels

■ LES FONDS EUROPÉENS FEDER

L'Union européenne et la Région wallonne unissent leurs efforts au profit de votre région. Les fonds structurels européens FEDER «**Phasing Out Objectif 1 Hainaut**», «**Objectif 2 rural**» et «**Inter-reg III**» servent à cofinancer des interventions régionales afin de réduire les écarts de développement et promouvoir la cohésion économique de certaines de nos provinces. Ainsi, depuis plusieurs années, plusieurs millions d'euros viennent soutenir de nombreuses initiatives prises par des entreprises ou collectivités wallonnes dans toutes les filières de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables. A la clef: **développement socio-économique, prospérité, créations d'emploi...**

■ DE NOMBREUX PROJETS

À titre d'exemples, on citera quelques bénéficiaires de ces fonds structurels:

- Phasing Out Objectif 1 Hainaut: les communes d'Ellezelles, d'Ecaussinnes, de Honnelles et les Villes de Tournai et de Mouscron pour des études de faisabilité éolienne, la Commune d'Aiseau – Presles pour un audit en matière de biométhanisation, la Ville de Charleroi pour un projet de cogénération dans ses piscines, la Commune de Morlanwelz pour une étude de faisabilité solaire, etc.
- Objectif 2 rural: l'asbl Terre-Académie de Beauraing pour son pôle d'expérimentation de techniques de constructions bioclimatiques, la commune de Gedinne pour son projet de cogénération par

gazéification de bois pour la production d'électricité et de chauffage collectif, BEPN pour son projet de valorisation énergétique du biogaz produit par le Centre d'Enfouissement Technique de Happe-Chapois (commune de Ciney), le Domaine provincial de Chevetogne pour la création d'une éolienne et d'un centre didactique ou encore la commune de Florennes pour son projet d'installation d'une chaufferie bois pour la piscine et le complexe sportif Centre Rolin, les communes de Beauraing, Ciney, Florennes, Gedinne, Havelange, Houyet, Philippeville et Viroinval pour l'installation de panneaux solaires sur des bâtiments publics (Locasol).

- Interreg: Idelux (Luxembourg) pour un projet de sensibilisation auprès des PME à l'intégration des énergies renouvelables par la biomasse, la Confédération de la construction wallonne pour un projet dans le domaine de l'«éco-habitat», etc.



La Région wallonne, les professionnels, les entreprises et les collectivités

Les professionnels

Plusieurs professions sont directement concernées par les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans les bâtiments: les architectes, les

bureaux d'études, les entreprises de construction et les installateurs et fournisseurs de chauffe-eau solaires. Pour ces professionnels, la Région Wallonne propose un panel d'**outils** (brochures, CD Rom, Vade Mecum, bases de données...) et des **formations**.

Des formations sectorielles et des outils

- **Pour les architectes**: une formation «chauffe-eau solaire», des formations dans le cadre de Construire avec l'Énergie, des guides pratiques, des CD Rom (Construire avec le Climat, DENIBE, Énergie +)
- **Pour les entreprises de construction**: une collection de guides pratiques, des formations via le FFC
- **Pour les installateurs et fournisseurs de chauffe-eau solaires**: formation et agrément pour veiller à la qualité des prestations des installateurs, soutien aux démarches «Qualité» des fournisseurs d'équipements solaires et notamment à celle entreprise par la fédération Belsolar.
- **Pour les bureaux d'étude**: des séminaires d'information et des outils tels que: des cahiers de charges de référence, des publications techniques, des outils spécialisés pour la cogénération et pour les grands systèmes de chauffe-eau solaires, etc.

Les entreprises

Nous avons peu de prise sur l'évolution des prix du pétrole, du gaz et de l'électricité mais nous pouvons par contre maîtriser nos consommations d'énergie et faire des investissements judicieux. Le potentiel d'économie d'énergie

moyen, calculée sur un panel représentatif d'entreprises wallonnes, est de l'ordre de **15 à 20%**. Le temps de retour moyen des investissements nécessaires pour réaliser ces économies d'énergie est inférieur à 4 ans. Les gisements d'économies d'énergies et leurs répercussions financières sont donc importants dans le secteur des entreprises!

Primes, outils et aides concrètes

- Un Vade-mecum à destination des entreprises: «Pourquoi et comment entamer une démarche de maîtrise de l'énergie dans mon entreprise?».
- Un dispositif d'aides financières sous forme de primes et de subsides.
- Des accords de branche avec les secteurs industriels (verre, sidérurgie, ciment,...) qui permettent aux entreprises et fédérations qui y participent de bénéficier d'avantages financiers octroyés par la Région.
- Des facilitateurs «spécialisés» dans le domaine de l'industrie, du tertiaire, de la biométhanisation, du «Bois – Énergie», de la cogénération et de l'hydroélectricité

Les collectivités

UNE POLITIQUE ACTIVE!

Un ensemble de méthodes et d'actions permettent le suivi et l'amélioration des **performances énergétiques** des bâtiments: établir un cadastre énergétique, mettre en place une comptabilité énergétique, désigner un responsable énergie, réaliser des audits et investissements particu-

liers, installer un chauffe-eau solaire, introduire des clauses spécifiques dans les cahiers des charges de construction ou rénovation, informer et sensibiliser les occupants, etc.

Chaque commune, province, CPAS, hôpital, entreprise, école,... peut adapter son organisation pour améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments. La Région Wallonne offre une aide concrète à différents niveaux.

Primes, outils et aides concrètes



- Un trimestriel sur les thèmes énergétiques: Le Réactif.
- Formation des responsables «Énergie».
- Un Facilitateur «Tertiaire» pour une aide concrète et gratuite aux projets du secteur.
- Un ensemble complet d'outils de gestion énergétique: cadastre, suivi des consommations (COMBAT), CD-Rom Énergie +, cahier des charges Énergie...
- Un dispositif de primes et aides financières aux études et investissements «Énergie» (UREBA, primes énergie...).
- Un plan d'action «PALME» (Plan d'Actions Locales pour la Maîtrise de l'Énergie) qui apporte subventions et aide technique aux communes actives en matière d'énergie.

PRIMES À LA HAUSSE, FACTURE À LA BAISSÉ !

Pour faire rimer économies d'énergie et respect de l'environnement, la Région wallonne propose dès aujourd'hui, **13 primes Énergie** destinées aux particuliers.



Un budget de plus de **6 millions** par an sera alloué aux **particuliers** qui améliorent les performances de leur bâti, conçoivent des logements économes en énergie et investissent dans des équipements performants sur le plan de l'efficacité énergétique.

Les 13 primes concernent les domaines de **l'isolation**, du **chauffage**, de la **ventilation** et de **l'audit énergétique**.

Intéressé ?

- Téléchargez les formulaires de demande de primes pour les particuliers sur le site portail : <http://energie.wallonie.be>
- Commandez les formulaires au numéro : **078/15 00 06**
- Contactez les Guichets de l'Énergie : **078/15 15 40**



**Vous êtes indépendant, chef d'entreprise ou syndic d'immeuble ?
D'autres primes spécifiques existent. Renseignez-vous au 078/15 00 06**